

# Sassenage

M A G A Z I N E



## SÉCURITÉ

ENSEMBLE, CULTIVONS UN ENVIRONNEMENT SÛR ET SEREIN



05 | DE NOUVEAUX  
LOCAUX  
Pour le CCAS

09 | UN ENGAGEMENT  
COLLECTIF  
Contre le harcèlement

10 | LA  
RECONNAISSANCE  
SASSENAGEOISE

**Bellavia**  
menuiseries



Véranda, Pergola,  
les solutions idéales  
pour embellir  
votre espace extérieur  
et valoriser votre habitat.



Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr  
www.bellavia.fr  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage



Garage  
**REYNAUD-DULAURIER**

**VENTE & REPARATION**  
ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage  
Tél. 04 76 27 28 73  
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr



Mobilize | share



## Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique • Carrosserie • Peinture  
Location de véhicules • Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 Sassenage  
04 76 27 40 62  
www.lambert-autos.com

# DESTOCKAGE!

GRAND CONFORT

À PRIX RÉDUIT



NUIT & SOMMEIL

WWW.NUITETSOMMEIL.FR

DU 15 FEVRIER AU 16 MARS 2024

## L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage a lancé son application

« **Mon Sassenage** ».

Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !



## PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 5 FÉVRIER	PHARMACIE DE L'ARGENTIERE, 04 76 27 52 26
LUNDI 12 FÉVRIER	PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71
LUNDI 19 FÉVRIER	PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21
LUNDI 26 FÉVRIER	PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72
LUNDI 4 MARS	PHARMACIE DE L'ARGENTIERE, 04 76 27 52 26

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

04/12	Louis BRUN
14/12	Elif ALBATTAL
22/12	Inaya BOSCHER
29/12	Nora HAMED

### DÉCÈS

06/12	Ana-Espéranza VITA PARDO épouse AURIA
10/12	Michel DURAND
13/12	Marie KOUTRAKIS
19/12	Arlette ROYER épouse FLUCHAIRE
21/12	Guerina RICHERO veuve SCHIARI
05/01	Vincent GARCIA

## ÉDITO

### UN DÉBAT, UN BUDGET, DES ORIENTATIONS

J'attache une grande importance à vous tenir informés de manière transparente et sincère sur les temps forts de la collectivité qui participent à impacter votre quotidien. Comme chaque année à pareille époque, nous nous engageons dans le débat d'orientation budgétaire.

Cette étape est fondamentale dans la vie de la collectivité et permet de préparer le budget.

En effet, ce débat permet de mettre en avant nos choix et nos orientations politiques.

Pour mener à bien ce travail, avec les élus du groupe majoritaire, nous nous appuyons sur les engagements que nous avons pris, sur les différentes attentes des Sassenageois ainsi que sur le travail fourni par les services de la collectivité. Face au contexte national marqué par l'inflation et en tenant compte de notre choix fort de ne pas augmenter les impôts, les choix budgétaires n'en deviennent que plus délicats.

Néanmoins, nous restons déterminés à garantir une allocation judicieuse des ressources aux projets importants pour que nous continuions d'être fiers de vivre à Sassenage. Il est de notre devoir de faire en sorte que chaque euro soit utilisé de la meilleure des manières.

Cette préparation budgétaire concrétisera les priorités municipales pour 2024, axées sur la préservation de notre qualité de vie, le renforcement de la sécurité, l'amélioration de votre pouvoir d'achat ainsi que la protection de notre environnement.

Ce débat est pour moi un moment important de la démocratie communale où chaque membre du conseil municipal peut exprimer ses priorités.

Nous sommes vos représentants pour garantir votre bien-être au quotidien.

Michel Vendra, Maire de Sassenage



### SASSENAGE MAGAZINE #294

Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 294 Février 2024

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / RÉDACTRICE EN CHEF Géraldine Ferronato / MAQUETTE Léa Alvarez, Agence Tintamarre / EXÉCUTION GRAPHIQUE Dullio Cusani et Margot Vadel  
RÉDACTION Mathilde Gotti et Margot Vadel / PHOTOS Services communication et communaux, Aurélien Brusini, Unsplash, Marie-Dominique Le Roy, Anthony Maqueda, Joël Birocheau et FIFOU

MISE EN PAGE Margot Vadel et Dullio Cusani / RÉGIE PUBLICITAIRE Médiagraphe (06 81 77 35 30) / IMPRESSION Imprimerie Courand & associés DISTRIBUTEUR SASU DSPA (Saubin Patrick).  
TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



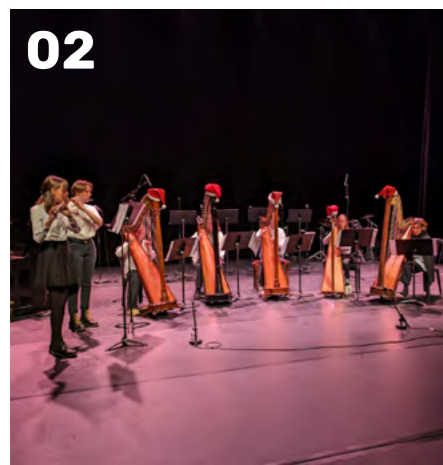
# SASSENAGE EN IMAGES



01



04



02



05



07



03



06



08

01 Les bénévoles à l'honneur, à la Médiathèque l'Ellipse le vendredi 15 décembre et au CCAS le jeudi 21 décembre // 02 Concert de Noël des élèves du Conservatoire à Rayonnement Communal, vendredi 22 décembre // 03 Soirée du réveillon au Théâtre en Rond, dimanche 31 décembre // 04 Discours de Michel Vendra lors des vœux à la population, vendredi 12 janvier // 05 Animation de l'école de danse Grimaldi lors des vœux à la population, vendredi 12 janvier // 06 Galette des rois au CCAS, jeudi 18 janvier // 07 Agents procédant à la campagne de recensement, du 18 janvier au 24 février // 08 Descente aux flambeaux par l'association Les Côtes de Sassenage, samedi 20 janvier

# EN BREF

## VIE PRATIQUE

### DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE CCAS

Le CCAS s'est installé dans ses nouveaux locaux fin 2023. Depuis le 8 janvier 2024, le service vous accueille 4 rue Pierre de Coubertin à Sassenage dans des espaces modernes et plus adaptés pour un service public de qualité.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le service vous écoute et vous soutient face à toutes les difficultés et quelle que soit votre situation. Chacun peut avoir besoin d'accompagnement à un moment de sa vie. N'hésitez pas à faire appel à cette aide.



## JEUNESSE

### UNE SESSION DE FORMATION POUR LE BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant les vacances, mais aussi le mercredi après-midi, avant et après l'école. Ce diplôme est très utile pour les premières embauches.

Le service jeunesse organise une session de formation du 25 février au 3 mars. Celle-ci est accessible dès 16 ans. Grâce à un partenariat avec l'IFAC, le coût est de 280 € par Sassenageois pour l'ensemble de la semaine.

➤ Informations et inscriptions auprès du service jeunesse au 04 76 26 45 84 ou à [centre-evasion@sassenage.fr](mailto:centre-evasion@sassenage.fr)

## ENVIRONNEMENT

### SUITE ET FIN POUR LE PLAN CANOPÉE

Comme nous vous l'indiquions dans un précédent numéro<sup>(1)</sup>, la deuxième phase des travaux du Plan Canopée engagés en 2023 sera réalisée dans les prochaines semaines.

Celle-ci prendra racine rue du Vinay avec des plantations d'arbres entre les places de stationnement notamment. Celles-ci nécessiteront la réalisation d'une chicane et d'enrobés qui occasionnera une fermeture temporaire de la rue du Vinay. Nous vous informerons quant à la temporalité d'aménagement et aux mesures de déviation. Suite à la finalisation des travaux sur le pont du Furon, une vingtaine d'arbres seront également plantés entre le giratoire Jean Prévost et le chemin de la Rollandière.

Ce développement du patrimoine arboré vise à lutter contre le réchauffement climatique et à protéger le cadre de vie de Sassenage.

<sup>(1)</sup>Lire dans Sassenage Magazine n°291 - Novembre 2023, l'article « Plan Canopée ou la végétalisation de la commune », page 9.



## SANTÉ

### LA PHARMACIE DU FURON RESTE OUVERTE PENDANT LES TRAVAUX

Bien que volumineux, les travaux du Crédit Agricole n'entravent pas l'ouverture de la pharmacie du Furon. Celle-ci reste ouverte pendant les travaux aux horaires habituels : du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h ; le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Le bonus de la rentrée ? La borne de téléconsultation, initialement installée au CCAS est aujourd'hui à la pharmacie. Celle-ci est une première réponse pour pallier au manque de professionnels de santé sur le territoire en attendant l'ouverture de la maison médicale.

# SÉCURITÉ

## Ensemble, cultivons un environnement sûr et serein

### LA POLICE MUNICIPALE, AU CŒUR DE LA PROXIMITÉ ET DE LA PRÉVENTION

**La police municipale occupe une place cruciale dans la sécurité et la tranquillité des Sassenageois. Les effectifs ont été renforcés courant 2023 et le seront encore en 2024 pour assurer plus de présence sur la commune. Au-delà de son rôle traditionnel de maintien de l'ordre, la police municipale se positionne comme un acteur majeur de la proximité.**

#### Assurer la proximité avec les habitants

La mission première de la police municipale est de tisser des liens étroits avec les Sassenageois. En établissant une présence régulière dans les différents quartiers de la ville, elle renforce le sentiment de sécurité et favorise le dialogue direct avec la population. Cette proximité permet une meilleure compréhension des besoins locaux, assurant une réponse plus efficace.

#### Présence autour des écoles, collèges et lycées

La protection des établissements éducatifs est une priorité. La police municipale assure une surveillance étroite aux abords des écoles, du collège et du lycée, contribuant à la sécurité des élèves et du personnel éducatif.

#### Sécuriser les commerces et les marchés

La présence policière sur les marchés, avec une équipe dédiée le dimanche matin, ainsi que dans les zones commerciales, est cruciale pour assurer la sécurité des commerçants et des clients. La police municipale contribue à maintenir un climat propice aux échanges commerciaux, luttant contre les atteintes aux biens et favorisant le dynamisme économique local.

#### Renforcement des patrouilles pédestres

Pour renforcer la réactivité et la connaissance du terrain, la police municipale mise sur des patrouilles pédestres régulières. Cette approche favorise une interaction directe avec les citoyens, permettant une réponse plus rapide aux préoccupations locales et renforçant la présence dissuasive des forces de l'ordre.

#### Surveillance accrue dans les parcs, les quais et les Cuves en été

Durant la saison estivale, la police municipale intensifie sa présence dans les espaces publics tels que les parcs, les quais et les Cuves. Cette mesure vise à assurer la sécurité des lieux fréquentés par les Sassenageois et les visiteurs, prévenant ainsi toutes sortes de risques et garantissant des moments de détente en toute quiétude.

#### Instaurer un dialogue et favoriser la prévention

La police municipale ne se limite pas à un rôle répressif, mais s'engage activement dans la prévention. Des campagnes de présence régulières sont organisées pour sensibiliser la population au respect des règles de stationnement, du vivre-ensemble et de la sécurité en général. La police municipale agit en tant que médiateur, favorisant un dialogue constructif pour résoudre les conflits et prévenir les situations à risques.

#### Prévention générale et individuelle

La prévention est au cœur des missions de la police municipale. Elle rappelle les règles de manière générale et adopte également une approche pédagogique dans le cadre de la prévention individuelle. Avant de recourir à la verbalisation, la police municipale privilégie la sensibilisation, mettant l'accent sur l'éducation citoyenne. Toutefois, la collaboration entre la police municipale et la gendarmerie permet des patrouilles simultanées et des contrôles de vitesse dans la ville. Cette présence renforcée vise à dissuader tout comportement répréhensible et à assurer la sécurité de tous.



### PROTÉGER LE TERRITOIRE FACE AUX RISQUES

**Les risques du territoire sont connus depuis de nombreuses années et la Ville a mis en place les défenses nécessaires pour y faire face.**

Au début des années 2010, une chute de blocs, qui n'avait provoqué aucun dommage, avait alerté la mairie sur la situation du côté de la falaise. La Ville avait fait appel aux services de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), à un bureau d'études naturaliste et à un géologue pour réaliser un diagnostic précis de la zone. Cette étude avait permis d'identifier les risques potentiels (lieux de dépôts, couloirs d'éboulements) et plusieurs solutions possibles. La Ville avait alors décidé de reconstruire le merlon servant de protection. Depuis cette époque, la Commune est en lien avec la copropriété impactée pour assurer l'entretien de cet ouvrage indispensable.



L'année 2015 a quant à elle marqué le début des travaux de sécurisation des digues du Furon.

À l'époque responsable de la gestion des digues et des cours d'eau, l'association syndicale de Comboire à l'Échaillon<sup>(1)</sup> avait alerté la Ville de Sassenage sur la dangerosité de la zone du Furon. En se basant sur une étude de risques réalisée par un bureau d'études, la Ville et l'association avaient décidé de travailler ensemble à cette sécurisation.

L'ensemble des digues avait été refait et sécurisé, en intégrant les enjeux de préservation des milieux aquatiques. Si la Métropole de Grenoble est aujourd'hui en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (compétence Gemapi) et assure l'entretien courant des digues, la mairie de Sassenage a conservé son propre système de surveillance de montée des eaux par mesure de sécurité.

<sup>(1)</sup>Devenue l'association syndicale de l'Argentière à l'Échaillon.



### CHEMINS DU PAGET ET DU NÉRON : UNE SÉCURISATION INDISPENSABLE

La mise en impasse récente des chemins du Paget et du Néron nécessite de retracer l'historique de cet aménagement. **La circulation sur cet axe a toujours été particulièrement dangereuse. L'étréoussse de la rue n'a jamais entamé l'audace des automobilistes qui roulaient trop vite.**

Différents dispositifs ont été mis en place pour limiter la vitesse. Un radar pédagogique a d'abord été installé pour faire appel au civisme de chacun. Face à l'absence d'effet, la limite de vitesse a été abaissée à 30 km/h et des chicanes ont été disposées pour ralentir la circulation. Là encore, ces mesures n'ont pas suffi. La police municipale est alors intervenue avec des radars mobiles donnant lieu à de la verbalisation. Des pointes de vitesse bien supérieures aux 30 km/h et extrêmement dangereuses étaient toujours constatées.

En 2022 la Ville de Sassenage a sollicité la Métropole de Grenoble, responsable de la gestion de la voirie, pour réaliser une étude de réaménagement des chemins du Paget et du Néron pour régler définitivement la situation. Des échanges avec les riverains ont permis d'avoir connaissance de leurs souhaits. La question des services de secours et des services publics, avec le ramassage des déchets notamment, nécessite de conserver une certaine accessibilité.

La Métropole de Grenoble a alors proposé un ouvrage de type « fosse ». **Le projet a été présenté en décembre 2022 lors d'une réunion publique et approuvé.** L'ouvrage a été aménagé fin 2023.

**Aujourd'hui, si vous n'habitez pas chemins du Paget et du Néron, considérez que la rue est une impasse totale. Les véhicules motorisés ne peuvent pas franchir la fosse. Seuls les poids lourds assurant une mission de service public le peuvent.**

La signalisation réglementaire est en place et devrait être renforcée par une signalisation complémentaire prochainement.



# TROIS QUESTIONS À...

## Michel Vendra

Maire de Sassenage



### Quel est le rôle du maire en matière de sécurité ?

Le maire est la première autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire de la commune. En tant que maire, j'ai ce qu'on appelle une « double casquette » : je représente à la fois l'État et la commune.

Sous l'autorité du procureur de la République, j'exerce notamment des fonctions dans le domaine judiciaire où je suis officier d'état civil et officier de police judiciaire.

En tant que représentant légal de la commune, je dispose de pouvoirs propres. Je suis chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

### Comment abordez-vous la question de la sécurité à Sassenage ?

Depuis quelques années maintenant, force est de constater que les incivilités en France ont augmenté, tout comme le

sentiment d'impunité généré. Sassenage n'étant pas épargnée, j'ai décidé de mettre en place un panel large de mesures pour lutter contre la délinquance et les incivilités en tous genres... Il est avant tout important de faire de la prévention auprès des Sassenageois, petits et grands. La police municipale intervient dans les écoles primaires de la Ville afin de sensibiliser les plus jeunes au harcèlement scolaire et assure la sécurité aux abords de celles-ci en régulant la circulation. La police municipale travaille aussi avec les organismes de logement leur permettant de mieux connaître les problématiques de terrain et de faire de la médiation. Mais la question de la sécurité englobe celle de l'environnement. La Métropole entretient les berges et les digues. Sassenage sécurise les zones confrontées aux éboulements de la falaise. Les gardes du Vercors procèdent à des mesures préventives en informant la population sur place. Aussi, un de mes projets consiste à recruter un garde champêtre pour maintenir cette sensibilisation environnementale tout en gardant cette proximité avec la population.

### En quoi le renforcement de la police municipale est-il important ?

Ma volonté est de renforcer la présence de la police municipale sur le terrain, de

rassurer et de consolider le lien avec les Sassenageois. Les effectifs ont été revus à la hausse, ils disposent de caméras embarquées et sont armés pour faire face aux situations difficiles. La collaboration avec la gendarmerie de Sassenage et les caméras de protection permettent une complémentarité et un maillage complet du territoire. Les contrôles routiers seront également plus réguliers.

Le renforcement de la police municipale c'est aussi des mesures plus répressives en plus des actions de médiation et de sensibilisation. La signature de la convention de rappel à l'ordre avec le procureur de la République de Grenoble permet dorénavant de répondre plus rapidement aux petits actes de délinquance, de convoquer les auteurs (et leurs parents si nécessaire) et de pouvoir demander en réparation une indemnisation financière. J'ai pour projet d'augmenter les montants des amendes pour ceux qui ne ramasseraient pas les déjections de leurs animaux, consommeraient de l'alcool et se promèneraient torse nu sur la voie publique.

Bien que conscient de la chance que nous avons à Sassenage, il m'est important de souligner que ces différentes mesures visent à préserver notre qualité de vie.

## LE PROJET DE RECRUTEMENT D'UN GARDE CHAMPÊTRE

Au cœur d'un projet ambitieux visant à renforcer la sécurité et le respect de l'environnement au niveau local, l'embauche d'un garde champêtre se dessine comme une réponse novatrice aux enjeux spécifiques de Sassenage. Ce choix s'inscrit dans une volonté de créer un lien plus étroit entre la sécurité publique et l'environnement mais aussi de renforcer les effectifs de la police municipale. Le garde champêtre, doté de compétences précises, aura pour mission première de veiller à la protection des

espaces naturels, tout en assurant la sécurité des Sassenageois.

Au-delà de son rôle traditionnel, celui-ci se positionnera comme un médiateur de proximité. Sa présence sur le terrain lui permettra de participer activement à la connaissance des règles locales, contribuant ainsi à sensibiliser la population aux normes en vigueur. Il sera le relais entre les autorités locales et les citoyens, favorisant un dialogue constructif.

## LUTTE PERMANENTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Introduit en France en 2005, le frelon asiatique est très vite devenu une espèce invasive proliférant sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement en Isère. La multiplication des nids de frelons est exponentielle dans le département : **30 nids détruits en 2019, 313 en 2020, 397 en 2021, 900 en 2022 et 1 295 nids en novembre 2023.**

### Comment le reconnaître ?

Il se distingue du frelon européen par plusieurs aspects, une tête noire avec un visage orangé, un thorax noir, un abdomen noir avec une large bande orangée et l'extrémité des pattes jaune. Contrairement à son cousin européen, le frelon asiatique est un redoutable tueur d'abeilles.

### Pourquoi une espèce invasive ?

Le cycle de vie du frelon asiatique commence avec la construction d'un nid primaire par une fondatrice (ou reine) au début du printemps. Celle-ci va construire un petit nid et pondre une trentaine d'ouvrières. Cette première colonie va ensuite construire le nid secondaire à la cime des arbres à la période estivale. De taille importante, celui-ci peut contenir entre 3 000 à 4 000 frelons dont 200 à 300 fondatrices pour la saison suivante. Cette colonie va consommer 11 kg d'insectes dont 40 % d'abeilles.

### Comment éradiquer les frelons asiatiques ?

Les frelons ne survivent pas à l'hiver hormis les fondatrices. Toutefois la majorité des frelons observés au début du printemps deviendront des reines. **Dès le printemps il est important d'agir, il est nécessaire de répertorier les nids et d'installer des pièges sélectifs sur tout notre territoire pour capturer les frelons asiatiques.**

### La campagne de printemps

En mars 2023, une première campagne de lutte contre la prolifération du frelon asiatique a été menée à Sassenage. 122 frelons ont été détruits dont des fondatrices. **Cette année, la campagne de printemps commence dès le mois de février.** L'objectif est de sensibiliser les Sassenageois à cette espèce invasive pour mieux localiser les nids primaires et secondaires.

### Ce qu'il faut faire :

- Signaler la présence de nid primaire ou secondaire à la Mairie ou au Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère
- Observer lors de vos balades la cime des arbres à la recherche des nids secondaires

### Ce qu'il ne faut pas faire :

- Ne surtout pas s'approcher ou toucher les nids
- Ne pas fabriquer ou poser des pièges par vous-mêmes

> Pour tout signalement ou contact : [lutte.frelon.sassenage@gmail.com](mailto:lutte.frelon.sassenage@gmail.com)



## UN ENGAGEMENT COLLECTIF CONTRE LE HARCÈLEMENT

À Sassenage, la sécurité des enfants va bien au-delà des salles de classe. **La police municipale, en étroite collaboration avec la gendarmerie, intervient dans les écoles primaires de la Ville pour sensibiliser les élèves aux problématiques du harcèlement et du cyberharcèlement.** Ces interventions ont pour but d'éduquer, d'informer et surtout de prévenir ces comportements.

Au cours de ces interventions, le 18 décembre 2023 à l'école des Pies et le 9 janvier 2024 à l'école Vercors, les élèves de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation ciblée. La gendarmerie, en parallèle, a déjà pris part à des interventions similaires notamment à l'école du Château en 2023 et au collège Fleming. Ces actions conjointes visent à lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes, tant physique que virtuelle.

Pour prolonger cette sensibilisation, **une exposition sur le thème du harcèlement sera présentée en avril prochain dans le hall du Centre associatif Saint-Exupéry.** Accessible à tous les parents et enfants, cette exposition vise à renforcer les connaissances et à encourager une prise de conscience collective contre le harcèlement.



# C'EST À VOUS

## ÇA PAYE !

Après des études tournées vers la comptabilité, les ressources humaines et la gestion de paie, Anthony Maqueda a franchi le cap et s'est récemment lancé à son compte. Ce sont 10 ans d'expériences professionnelles en tant que gestionnaire puis responsable paie dans divers cabinets comptables de la région grenobloise qui l'ont poussé à voir encore plus grand. Aujourd'hui, cet entrepreneur Sassenageois souhaite répondre plus spécifiquement aux besoins de ses clients avec sa société Maq in paie. Ses missions sont diverses : externalisation de la paie et de la fonction ressource humaine, administration du personnel et assistance administrative diverse. Pour Anthony, la relation et la satisfaction de ses clients sont des sources de motivation essentielles et un réel fil rouge de son nouveau projet.

➤ Plus d'informations Maq in paie au 06 32 73 29 18 ou a.maqueda@maqinpaie.fr



## LA RECONNAISSANCE SASSENAGEOISE

Fort de son succès, la pâtisserie boulangerie artisanale Sugar & Co située dans le Bourg au 71 rue de la République s'est vu qualifiée pour participer à l'émission *La meilleure boulangerie de France*. C'est en octobre dernier qu'avait lieu le tournage. Durant toute une journée, Anne Gasté et Rémi Michel ont présenté leur savoir-faire à Bruno Cormerais, meilleur ouvrier de France et Noémie Honiat, cheffe pâtissière. Si les Sassenageois n'avaient aucun doute sur la qualité des produits et le professionnalisme du couple, Bruno Cormerais a conforté ces dires et le fait qu'ils avaient bien leur place dans le métier. Encore félicitations à Sugar & Co pour leur participation.

➤ Plus d'informations sur Sugar & Co au 07 81 86 69 51 ou [www.sugarandco.fr](http://www.sugarandco.fr)



## ODE À SASSENAGE

Sassenageois depuis 2016, Joël Birocheau est fier de sa ville et des différents panoramas qu'il observe depuis sa fenêtre en fonction des saisons.

Joël souhaite nous faire part d'un de ses nombreux poèmes intitulé « *Le Village de Sassenage* » accompagné de la vue qui l'a inspiré.



Découvrez le poème de Joël en scannant le QR code suivant.



# TRIBUNES

## EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe S'unir pour Sassenage

### Affaire de point de vue

Là où le dernier Sassenage Magazine se félicitait encore de la "bonne gestion quotidienne" des finances locales, de "victoire" dans l'affaire des emprunts toxiques et de "désendettement" la commune, le maire récemment élu a reconnu lors de ses vœux que la situation financière de la ville était "contrainte". C'est un euphémisme ! Nous lui en sommes gré, car les administrés peuvent parfaitement comprendre les difficultés de la commune. Leur raconter un autre récit, celui du village gaulois qui triomphe toujours, des banquiers ou de la Métro, est infantilisant, voire irrespectueux. Aux difficultés liées à l'inflation, au coût de l'énergie, au désengagement de l'Etat, s'ajoute à Sassenage la charge de la dette issue des emprunts toxiques et la pénalité pour manque de logements sociaux sur fond de contentieux avec la Métro. La commune a payé début 2023 7 millions d'euros de pénalité pour solder la piteuse affaire Dexia et contracté un nouvel emprunt de 10 millions jusqu'en 2042. De plus, l'amende pour non-respect de la loi SRU sera certainement augmentée. Autant d'argent qui n'ira pas en investissement utile. Enfin, cultiver de mauvaises relations avec la métropole, alors que celle-ci a désormais presque toutes les compétences, est une ineptie dont les habitants feront inévitablement les frais. Nous exhortons le maire nouvellement installé à adopter une attitude constructive avec la Métro. On peut être en désaccord sans être en conflit permanent.

Farid Benzakour, Christelle Ambrogio, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Poher.

## L'AMBITION DE LA MAJORITÉ

Groupe Pour Sassenage, une fierté partagée

### Une année riche en événements

En ce début d'année 2024, grâce au dynamisme incessant de ses agents et l'implication sans faille de vos élus du groupe PSFP, Sassenage s'apprête à vivre des événements passionnants portés par le calendrier local et national. Le premier événement majeur de cette année réside dans l'organisation par notre pays, des Jeux Olympiques. Ces jeux auront bien évidemment une résonance sur Sassenage qui verra des animations autour de Terre de Jeux. Le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement sera aussi à l'honneur sur notre commune pour que nos jeunes n'oublient jamais. De nouveaux événements communaux vont fleurir cette année sous l'impulsion de notre municipalité comme Le forum de la Santé et nous serons aussi amenés à nous réunir pour inaugurer les nouveaux locaux du CCAS plus pratiques et plus lumineux mais aussi pour fêter les 30 ans de notre médiathèque. Sans oublier les rendez-vous incontournables et revisités pour le plus grand plaisir des Sassenageois comme le marché du bourg et de l'artisanat, la fête de la nature, la fête des communautés, la fête du fromage, le feu d'artifice du 13 juillet, le forum des associations ou encore le fabuleux marché de Noël. Ces événements haut en couleurs, tout au long de l'année, ont pour objectifs de tisser encore plus de lien entre nous et c'est avec enthousiasme que nous nous embarquons pour cette aventure collective, convaincus que, grâce à notre unité, notre commune brillera de mille feux. Alors restez connectés en téléchargeant l'application « Mon Sassenage » pour connaître toutes les dates, lieux et programmes !

Michel Vendra, Jérôme Merle, Christine Durand, Daniel D'Olivier Quintas, Nathalie Levrat, Jean-Pierre Serrailier, Sylvie Genin-Lomier, Jérôme Giacchino, Marie-Frédérique Di Raffaele, M'hamed Benharouga, Hervé Madinier, André Soler, Hajera Turki, Thierry Masnada, Assunta Rosin-Bedin, Françoise Gierczak, Gaëlle Nicolas, Jean-Philippe Veau, Amandine Aïmone-Chenevoy, Nathaly Tavernier, Michel Kunda.

## EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe Pour Sassenage

### Ne soyez pas dupes !

Chères Sassenageoise, chers Sassenageois  
Notre Maire intérimaire nous a présenté ses vœux très autocentrés. Nous imaginons que toute cette communication visant à le mettre en avant était onéreuse à l'heure où il prône paradoxalement des économies. Il nous a dressé sa feuille de route et de toute évidence, il n'y a aucun grand changement. Et le plus édifiant c'est qu'il essaie de s'approprier ce qui a déjà été lancé par l'ancien maire. On notera également le manque d'ambition ainsi qu'un apparent syndrome de persécution qui l'oblige à se justifier à chaque simple questionnement de la population. Si effectivement il fait bon vivre à Sassenage, c'est que la ville bénéficie naturellement d'un cadre de vie agréable. En terme environnemental, rien de nouveau par rapport à ce qu'avait initié Mr Boetti di Castano quand il était adjoint à l'environnement. L'annonce d'un budget d'investissement nouveau de 2 M€ alors que les communes des mêmes strates avoisinent les 7 M€ nous semble très insuffisant. La renégociation de la dette Dexia n'a pas amélioré les finances puisqu'au final cela coûtera plus cher à la commune. Si la seule solution du Maire intérimaire pour augmenter le pouvoir d'achat est de ne pas augmenter l'impôt c'est une fausse information. Car même si les taux communaux ne varient pas, les impôts augmentent car ils ne dépendent pas uniquement de la ville. Au plaisir d'échanger avec vous sur d'autres solutions pour l'avenir de Sassenage.  
[poursassenage@gmail.com](mailto:poursassenage@gmail.com)

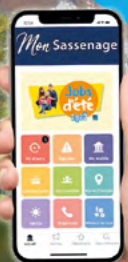
Jérôme Boetti Di Castano, Benjamin Torelli, Mylène Gourmand, Roxane Gonzalez.

## Sassenage Magazine #295 Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début mars est déjà en préparation !  
Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ?  
Promouvoir votre association ? Poser une question à la Ville ?  
Toutes les suggestions sont bonnes à prendre, contactez-nous : [redaction@sassenage.fr](mailto:redaction@sassenage.fr)

Téléchargez l'application

Mon Sassenage



Renseignements et vente

**04 76 15 21 21**

**trignat.fr**



**CHAMARANDE**

SASSENAGE

LOGEMENTS  
DU T2 AU T5

# SASSENAGE RÉSIDENCE CHAMARANDE

Un havre de paix  
Dans un écrin de verdure



 *Gilles*  
**TRIGNAT**  
RESIDENCES